

Bibliothèque : l'équipe de bénévoles de la **bibliothèque de Siccieu**, située route des Bourgs, dans l'ancienne école vous informe du **changement de jour de permanence** :

Le vendredi de 15h30 à 17h30 (à la place du lundi - excepté pendant les vacances scolaires)
Et toujours **Le samedi de 13h30 à 15h30** (excepté pendant les vacances de Noël)

De nombreux nouveaux ouvrages sont disponibles, pour les adultes (romans, ouvrages du terroir, policiers), la jeunesse (BD, romans d'aventure) et pour les plus jeunes.

Liste des **nouveautés disponibles** sur notre site web mairie (onglet : vie associative sport et culture).

L'accès est conforme aux gestes barrières actuels : port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydroalcoolique, mise en « quarantaine » des ouvrages rendus, nettoyage des surfaces, en fin de permanence.

INFOS DIVERS

L'utilisation du matériel de bricolage ou de jardinage à forte intensité sonore est réglementée et autorisée comme suit :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Tout **bruit du voisinage** lié au comportement d'une **personne ou d'un animal** placé sous sa responsabilité, de nature à **porter atteinte à la tranquillité du voisinage** par sa durée, sa répétition et son intensité, est une infraction par rapport au code de la santé publique (article R48.2) et **ceci, qu'elle que soit l'heure du jour ou de la nuit**.

Les contrevenants aux règles précitées s'exposent à une **amende contraventionnelle** d'un montant pouvant aller jusqu'à **450 Euros**

USAGE DU FEU

RAPPEL DE L'ARRETE PREFECTORAL N°2013-322-0020 (18 novembre 2013)

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009,

LE BRÛLAGE DES DECHETS VERTS EST INTERDIT DANS SON JARDIN.

Les contrevenants aux règles précitées s'exposent à une **amende contraventionnelle** d'un montant pouvant aller jusqu'à **450 Euros**

Nos **animaux de compagnie** ne doivent pas se promener seuls dans la commune, au risque qu'ils créent un accident, soient volés, ou blessés.

Si vous trouvez un animal errant, non identifié, contactez la mairie ou un de vos conseillers municipaux, et nous ferons passer un message sur PANEAU-POCKET. Cependant, comprenez que nous ne pourrons pas le garder...

Pour être à même de retrouver votre animal, nous vous recommandons de lui **mettre un collier avec un n° à appeler en cas de perte**. Si toute personne recueille un animal perdu, elle pourra ainsi facilement contacter son propriétaire. Merci pour nos animaux.

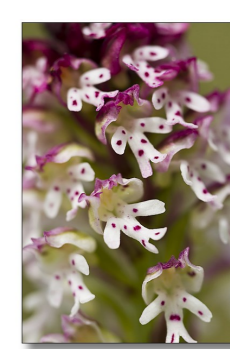


INFOS ENTREPRISES

Carte de visite

Vous avez une **entreprise sur notre commune**, vous voulez **vous faire connaître**, merci de nous remettre votre **carte de visite à la mairie !**

- ➡ Lors de notre bulletin municipal de janvier 2022, nous les ferons apparaître gratuitement.
- ➡ Nous garderons une liste de vos activités à la mairie.
- ➡ Toute personne souhaitant connaître cette liste pourra la consulter à la mairie!



SOMMAIRE

COMMUNICATION

Retours Sondage
Site internet
Facebook photos anciennes
Panneau Pocket

VIE SCOLAIRE&JEUNESSE

Chocolats Noël, Sortie neige, Maison Ravier

ENVIRONNEMENT

Electricité et éclairage public

TECHNIQUE

Feux de la route d'Optevoz
Fibre

SOCIAL

Colis aînés, Vœux maire
Eglise, Vaccins + 75ans,
Bibliothèque

INFOS DIVERS

Obligations voisinage & chiens errants
Infos Entreprises SSJC
Nos habitants ont du talent
Hébergements & Sorties
Anniversaire

Mairie de **Siccieu Saint-Julien et Carisieu**

1 place de la mairie
38460 Siccieu Saint-Julien et Carisieu
Tel : 04 74 83 81 09
mairiessjc@gmail.com

www.siccieu.fr

Mairie de Siccieu Saint-Julien et Carisieu



COMMUNICATION

SONDAGE

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres notre **FLASH INFO de mars** vous annonçant les retours du sondage de décembre 2020.

Nous vous invitons à le **consulter** sur notre première page du site www.siccieu.fr



Nous pouvons aussi vous l'envoyer par email. Contactez-nous.

SITE INTERNET www.siccieu.fr

Notre site internet est **en pleine mutation** (toujours en cours - nous vous remercions donc pour votre indulgence et votre compréhension).

Les blocs d'informations ont été remaniés, contenus revus et réactualisés, de nouvelles pages vont être créées.

Afin de mieux vous informer, n'hésitez pas à nous suggérer les informations et sujets que vous jugez pertinents sur le site internet.

Les informations les plus importantes sont proposées sur la première **page accueil** du site de la mairie.

Les publications les plus récentes, les Gazettes et Flash infos sont accessibles dans l'espace **publications**.

Dans notre blog actualités, vous retrouverez les événements et réalisations de la mairie.

La partie vie associative, sport et culture, sera enrichie avec des articles, des actions que nous vous présenterons prochainement dans la gazette.

Un bloc Covid a été ajouté à la page **protection et santé**.

Dans l'onglet mairie, nous avons rajouté une page **commission** dans laquelle vous trouverez la fréquence des commissions, et réunions des adjoints ainsi qu'un tableau récapitulatif des conseillers composant ces différentes commissions.

Depuis quelques mois notre maire a voulu mettre en ligne les photos et cartes postales de la commune d'hier sur le compte **Facebook** de la mairie. Succès assuré, les personnes réagissent et attendent avec impatience les prochaines. Malheureusement son stock de photos s'épuise et il est en attente de votre part de « cartouches » supplémentaires. Alors, n'hésitez pas à le contacter.



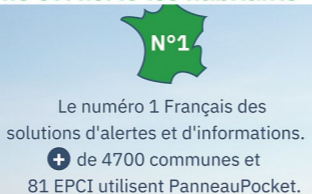
Chantal : Perso j'adore !! Je trouve très intéressant de voir les tenues de l'époque et même si je ne suis pas d'ici, ça fait 40 ans que nous sommes au Perray et nous avons connu beaucoup d'anciens que nous cherchons à reconnaître sur ces photos ainsi que les lieux où elles ont été prises. Merci pour ces photos qui me font passer un bon moment tous les jours !!

**Application mobile ... 98 inscrits sur 600 habitants**

La mairie vous offre **gratuitement ce système d'information mobile** à télécharger sur votre smartphone ou ordinateur. Cela vous permet d'obtenir en direct, toutes les **informations importantes relatives à la commune** (travaux, école, festivités, alertes, animaux trouvés, message gendarmerie...).

Ci-joint une plaquette d'information.

Informe et Alertes les habitants

**VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE**

Tous nos petits écoliers de primaire sont partis le 1 octobre 2020 **découvrir le Cirque de Saint-Même en Chartreuse** afin de découvrir la faune et la flore de la région. Ils sont revenus avec plein de beaux souvenirs.

Le 15 janvier, les enfants sont partis au Col de Porte lors d'une **sortie raquette dans la neige** avec l'aide de l'organisme Cartusiana. Ils sont revenus tous très heureux.

Le 23 février, la classe de CP/CE1 est allée dans la maison Ravier au musée des Arts à Morestel pour découvrir les peintres Ravier et Guiguet et observer les différents genres picturaux et les différentes techniques de peinture.

Les enfants ont aussi la chance de pouvoir faire **du tir à l'arc** avec l'aide de l'association « *Je tire à l'arc* » à l'école.

Le Sou des écoles de Dizimieu/Siccieu

a également bien travaillé durant cette période lors de différents événements :

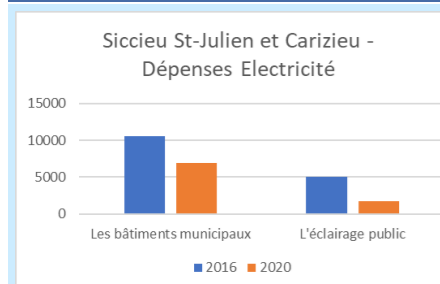
Vente de gourdes personnalisées avec les dessins de chaque élève au sein des 2 écoles sur le mois de février. Les enfants étaient tous ravis de leurs œuvres.

Ventes de fromages du Jura pour le mois de mars, beau succès. *Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé à tous ces événements.*

Les prochaines manifestations :

- **Vente de foyesse** le 1er mai. Ces foyesses seront confectionnées dans le four communal de Dizimieu et ensuite vendues au clos à Dizimieu de 7h-11h.

- Il y aura aussi un tirage au sort de la **tombola** des enfants au clos de Dizimieu à 10h. (tickets vendus par les enfants).

ENVIRONNEMENT

La période de budget nous amène à réaliser des comparatifs sur différents postes, la **dépense d'électricité a attiré notre attention.**

Les factures d'électricité de notre village comportent 2 familles :

- Les bâtiments municipaux : mairie, école, atelier municipal, stade et église
- L'éclairage public

* Nous constatons **en 2020 une forte baisse versus 2016.**

⇒ Concernant les bâtiments municipaux, la baisse de 2020 est certainement la conséquence de la crise sanitaire liée au COVID.

En revanche, concernant l'éclairage public, le **passage à un éclairage LED a permis une division par 3 de la facture.** A noter que l'initiative en revient au mandat précédent.

Cette dépense est donc maîtrisée et un comparatif sera de nouveau réalisé début 2022 pour vérifier la

Mais l'électricité **n'est pas qu'un sujet financier.**



Autour de ce thème, nous parlons de plus en plus de pollution lumineuse, de protection de la biodiversité, d'émission de CO2...

De nombreux villages de France ont choisi l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h du matin ou une réduction de la luminosité. C'est un sujet mis en avant par les Siccioislands en réponse au sondage transmis par votre équipe municipale.

Nous habitons un endroit merveilleux et il est primordial de le protéger.

L'impact lumineux est un sujet d'environnement et la commission souhaite faire une **étude approfondie** pour définir s'il est opportun de prévoir ce type de projet dans notre commune.



Le projet signalétique par **feux tricolores au carrefour de la RD52 et des rues de la grande fontaine et des carrières** est actuellement suspendu, les conditions sécuritaires n'étant actuellement pas réunies notamment au niveau de la desserte scolaire.

La commune travaille actuellement avec les **services techniques du département** afin de trouver une alternative globale tant d'un point de vue technique que financier qui permettrait de sécuriser la route départementale depuis l'église jusqu'au carrefour où l'implantation des feux était envisagée.

Un avant-projet est actuellement à l'étude, les élus ne manqueront pas d'en informer les riverains et d'être à l'écoute des observations formulées.



Vous êtes nombreux à être intéressés par **l'installation de la fibre** dans notre commune, le réseau internet étant bien souvent trop lent.

Lors de la dernière réunion de la communauté de communes du 04 mars 2021, nous avons été informés que notre village sera prêt pour recevoir la fibre fin 2022 au plus tard.

Malheureusement, nous n'avons pas de pouvoir de décision pour accélérer le processus, mais nous relançons le sujet fréquemment auprès de la communauté de communes.

**SOCIAL**

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

En décembre, la commission sociale en raison de la crise sanitaire a dû annuler le dîner habituel des aînés. Afin de ne pas rompre avec la tradition, ce moment convivial traditionnel fut remplacé **par la livraison d'un colis.**

Une soixantaine de nos anciens les ont reçus à domicile peu avant les fêtes de fin d'années, livrés par **notre joyeuse équipe municipale**, apportant un peu de joie et de sourire en cette fin d'année.

**Vœux du maire**

Yvon Roller, votre maire et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année



Vous avez chacun reçu une carte de vœux de notre équipe en janvier 2021.

La vidéo du maire est toujours disponible sur la page accueil de notre site.

La commune de Siccieu Saint-Julien et Carisieu ouvre l'accès à son patrimoine.



Après concertation et l'accord du père Simon de la paroisse de MartinSaint-Martin de Crémieu, **l'église de Siccieu ouvre ses portes au public**

⇒ tous les jeudis après-midi

⇒ et les premiers et troisièmes samedi (au matin uniquement) de chaque mois.



Courant janvier 2021, le gouvernement a lancé la **Campagne de vaccination COVID pour les 75 ans et plus.**

Notre équipe municipale a contacté les 29 personnes concernées pour leur proposer notre aide.

Vous trouverez les informations nécessaires sur notre site web.

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES À LA VACCINATION :

- Ministère des solidarités et de la santé > Foire aux questions : la vaccination contre la COVID-19
- Vaccination Infoservice
- ANSM > Dossiers > COVID-19 - Vaccins
- Guide patients déclaration effets indésirables COVID (ANSM)

Pour prendre rendez-vous dans un centre de vaccination, consultez le site www.sante.fr ou appelez le 0800 009 110 (n° vert).

En savoir plus : site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Une fois vacciné, il est indispensable de continuer à maintenir le lavage des mains et le port du masque. **Même vacciné, vous pouvez porter le virus et le transmettre.**

